

de 25,000 travailleurs dans l'éventualité où les transferts intra-industries comme interindustries sont comptabilisés. Il s'agit là d'un chiffre extrêmement faible par rapport à l'expérience du passé et à l'adaptation qui est observée normalement dans l'économie canadienne: chaque année, par exemple, on remarque au Canada cinq millions de changements d'emploi touchant plus de quatre millions de travailleurs. De plus, au cours des trois dernières années seulement, plus d'un million de nouveaux emplois ont été créés. L'accord imprimera un élan supplémentaire à ce processus déjà vigoureux de création d'emplois.

Programmes d'adaptation

- Non seulement l'ampleur de l'adaptation requise sera infime par comparaison avec les changements qui se déroulent normalement dans l'économie canadienne, mais le gouvernement fédéral a déjà mis en place toute une gamme de programmes aidant les particuliers et les entreprises à s'adapter à l'évolution de la conjoncture des affaires et du marché du travail. Parmi les programmes visant l'adaptation de la main-d'oeuvre figurent les Services d'adaptation industrielle, la Planification de l'emploi et l'Assurance-chômage. Des programmes aident également les entreprises canadiennes à exploiter directe-